



## AVIS PUBLIC

Proclamation de la *Journée Nationale de Promotion de la Santé mentale Positive*  
Le 13 mars 2023

Considérant que le 31 mars 2022, les élu·es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive*;

Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « **CRÉER DES LIENS et être bien entouré·es** »;

Considérant que dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population vous sont offerts tout au long de l'année;

Considérant que la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

Considérant qu'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs **concitoyennes et concitoyens**.

En conséquence, il est proposé par Jean-François Gagnon, appuyé par Noëlla Dubé et résolu que le conseil municipal d'Authier-Nord, lors de sa séance du 1<sup>er</sup> février 2023, proclame la *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « **CRÉER DES LIENS et être bien entouré·es** ».

Donné à Authier-Nord, ce 2 février 2023.

Élise Gagnon  
Directrice-générale  
Greffière-trésorière